

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE TOMBOUCTOU
Cercle de Gourma Rharous
Commune rurale de Ouinerdène

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE OUINERDENE

2006 - 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mai 2006

PRESENTATION DFE LA COMMUNE

La Commune rurale de Ouinerdene comporte 26 fractions nomades pour une population de 7.364 habitants et une superficie de 8.090 Km².

Adiora est situé à 42 Km au Nord-ouest de Ouinerdene et à 22 Km de la route nationale N°16 (Sévaré - Gao), dans le cercle de Gourma Rharous.

La Commune de Ouinerdene est limitée à l'Est par la Commune de N'Tililt, à l'Ouest par les Communes de Banikane et Rharous, au Nord par les Communes de Bamba, Téméra, Bourem et Taboye, et enfin au Sud par celle de Gossi.

Relief, climat, végétation et hydrographie

Le relief se caractérise par des dunes de sables et l'existence de mares, en majeure partie entourées de vastes plaines. On y trouve également beaucoup de collines, notamment vers Tézé, Tibicten et Hikya. Le climat est de type sahélo saharien, avec trois saisons, une pluvieuse (de juillet à septembre), une sèche et froide (d'octobre à février) et une sèche et chaude (de mars à juin).

La végétation est constituée d'espèces herbacées (cram-cram, fonio sauvage) et épineuses (acacias).

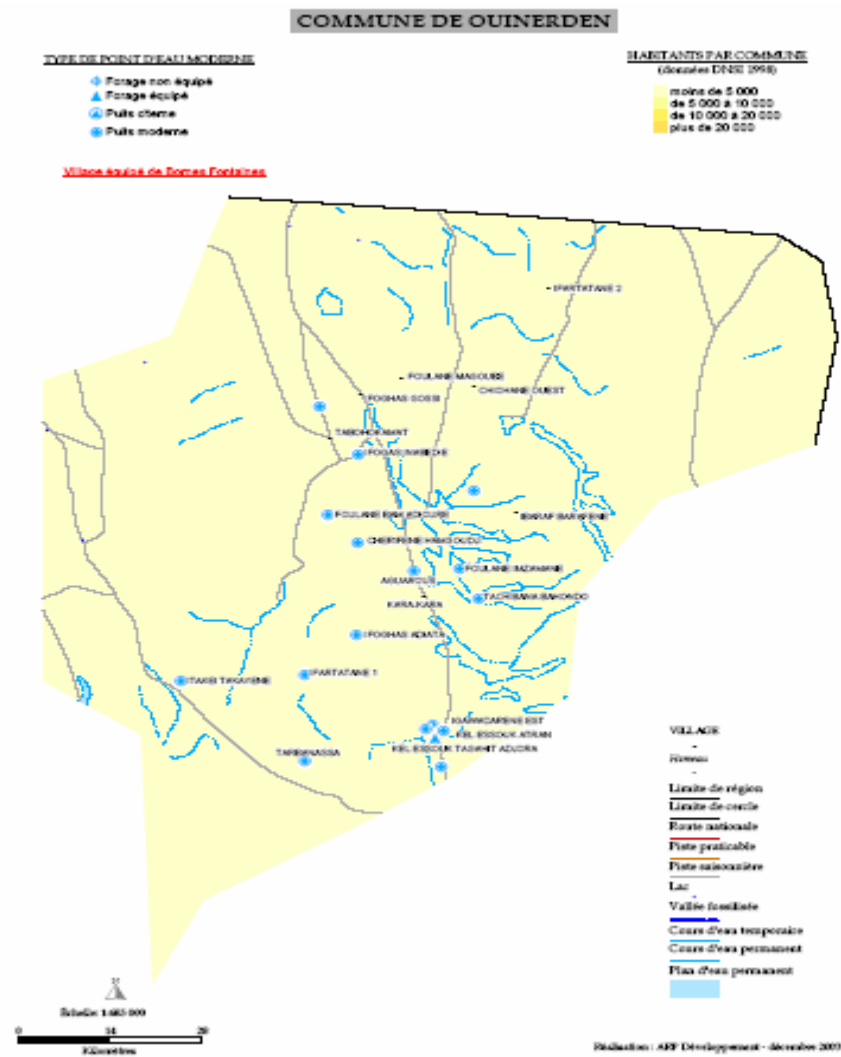
La commune rurale de Ouinerdene comporte plusieurs mares permanentes ou semi permanentes dont celle d'Adiora, site abritant aujourd'hui le chef-lieu de la commune. Cette dernière a été aménagée et empoissonnée avec l'appui de l'AEN et constitue aujourd'hui pour la commune une source de revenus.

Populations

La population est de 7.364, composée essentiellement de Tamasheqs vivant en collaboration avec des Peulhs, des Songhaïs et quelques Bozos.

L'activité principale des populations est l'élevage à côté de laquelle se pratiquent la pêche et l'agriculture. L'artisanat et le petit commerce sont en croissance. Le tourisme y est assez développé à cause des grandes mares et des nombreuses forêts dont dispose la commune. Situation privilégiée qui attire beaucoup d'animaux dont principalement les éléphants.

Carte de la Commune



ANALYSE DE LA SITUATION SOCIO ECONOMIE DE LA COMMUNE

Elle a été établie à la suite des renseignements recueillis auprès des services techniques et autres partenaires et à partir des fiches d'indicateurs de développement. Les populations de la commune vivent essentiellement des activités qui suivent.

1. L'élevage

La commune de Ouinerden est une zone d'élevage par excellence. Les espèces élevées sont les bovins, les ovins/caprins, les ânes, les chameaux et les volailles. Elle est une zone de transhumance où se retrouvent les animaux des communes voisines du cercle, mais aussi ceux de la région de Gao (N'tilt) et même de pays étrangers comme le Niger et le Burkina Faso. Ce qui est souvent à l'origine de conflits réglés à l'amiable. Cette pression de cette forte transhumance fragilise d'avantage l'écosystème (surpâturage) et les animaux rencontrent des difficultés pendant les périodes de soudure.

L'ex-arrondissement a connu des années de sécheresse, notamment celles de 1973 et 1984. Après ces années de sécheresse, certaines ONG ont mené des actions de redistribution cheptel dont l'AEN (ovins et bovins), avant l'avènement des communes, et Handicap International (petits ruminants surtout) au cours de la première mandature du conseil communal.

Aujourd'hui, le cheptel est estimé à 84.000 bovins, 300.000 ovins/caprins, 250.000 ânes et 20.000 chameaux.

Le niveau d'organisation des éleveurs reste encore faible pour faire face à la gestion des ressources pastorales et des feux de brousse.

2 L'agriculture

Elle est relativement peu pratiquée dans cette commune, principalement au niveau des dunes pour le mil dunaire et les pastèques et autour des mares pour les autres spéculations.

Les superficies cultivables sont estimées à **280 ha** pour l'ensemble des exploitations.

Le niveau d'équipement des cultivateurs de la commune est rudimentaire car la plupart des paysans cultivent à la daba. Pour améliorer la situation, les populations ont bénéficié de l'appui du conseil communal sortant en charrues (14) et en charrettes (30). Le conseil a également favorisé l'introduction d'une semence améliorée de mil « tabi » dans la commune, variété qui demeure très appréciée par les paysans.

L'agriculture se trouve confrontée à, l'insuffisance répétées des pluies ces derniers temps ; et particulièrement au phénomène d'invasion des criquets cette année.

En fonction du faible revenu des paysans, de la fluctuation des prix des céréales et des difficultés d'approvisionnement en céréales, le conseil communal avec l'appui des partenaires a augmenté le nombre de banques de céréales (7 au cours de son mandat).

La commune ne dispose pas de périmètres irrigués, mais durant son mandat le nouveau conseil communal compte le faire particulièrement autour de certaines mares, et surtout avec les communautés ayant des terres au niveau du fleuve. Les organisations paysannes existantes ne sont pas fonctionnelles pour faire face aux besoins des cultivateurs.

3. Le commerce

Il est pratiqué par une frange importante de la population et occupe une place de choix dans l'activité économique des populations. La construction d'un marché et l'ouverture d'une foire hebdomadaire à Adiora, chaque mercredi, constituent le témoignage de la détermination de la commune à faire épanouir les échanges commerciaux. Le conseil communal a également appuyé au cours de son mandat - avec l'appui de Handicap

international et de l'OADS - des caisses de crédit des femmes dont 12 par Handicap International et 2 par l'OADS.

Cette activité permet aux femmes de mener le petit commerce (vente de thé, de sucre, de condiments, confection de pain, de beignets) et de satisfaire ainsi à leurs besoins de première nécessité. Cet appui bien qu'insuffisant a permis aux groupes touchés de diversifier leurs sources de revenus.

La commune renferme en outre plusieurs catégories de commerçants (surtout des détaillants) et le conseil envisage de poursuivre la construction du marché pour améliorer les conditions de travail des usagers et générer des ressources financières.

4. La cueillette

Elle occupe une place non moins importante pour l'augmentation des revenus des populations, mais avec tout ce que cela comporte comme effets néfastes en ce qui concerne la dégradation de l'environnement (disparition de certaines espèces arborées, exploitation abusive des ressources naturelles, fréquence des feux de brousse). Les espèces les plus exploitées sont le fonio, les jujubes et les dattes sauvages (fruits de balanites oegyptiaca), ainsi que la sève de certains arbres, utilisés comme encens, ou encore la gomme arabique.

5. L'artisanat

Il permet à ses pratiquants (hommes et femmes) de satisfaire les besoins immédiats de la famille. Il intéresse les peaux et cuirs avec lesquels sont confectionnés divers articles comme les sacs, les oreillers, les selles, les puisettes et cordes, les boucliers, les outres, les chaussures et diverses autres parures.

Les artisans souhaitent cependant un appui conséquent pour une meilleure valorisation de leur talent, à la dimension du potentiel touristique important de la commune.

6. L'exode rural

L'exode rural est une pratique très courante dans la commune. Il se fait en direction de l'extérieur, particulièrement de la Côte d'Ivoire ou de l'Arabie Saoudite (La Mecque). Ce phénomène contribue à améliorer les conditions de vie de ses pratiquants et de leurs familles à travers des devises, mais il joue négativement sur le taux de recouvrement des impôts.

De même, certaines familles perdent par ce phénomène tous leurs bras valides pour la production, ces derniers emportant souvent avec eux les enfants en âge de scolarisation. Il joue ainsi sur tous les autres indicateurs de développement, notamment sur l'éducation, la santé, l'hydraulique, la communication, etc.

7. L'éducation

La commune de Ouinerden compte actuellement une seule école, située au niveau du chef-lieu Adiora. Elle ne dispose d'aucune autre structure préscolaire ou communautaire.

L'école rencontre des difficultés, comme par exemple le poids des us et coutumes qui se manifeste par le non enregistrement des enfants à la naissance (il y a à ce niveau une volonté de se soustraire aux impôts et taxes en ne faisant pas enregistrer les enfants). A cela s'ajoute l'insuffisance des infrastructures scolaires. Une seule école pour la commune est inconcevable à ce jour. D'autant que son personnel reste insuffisant. Cela pèse de façon importante sur le taux de scolarité des enfants dans la commune, mais aussi sur la qualité des cours dispensés.

En termes d'infrastructures, la commune dispose de six (6) salles de classe dont trois (3) en dur et trois (3) en semi dur, d'un (1) bureau/magasin en semi dur, d'un (1) magasin en banco et d'une cuisine en banco. Cependant, dans le même cadre, l'alphabétisation se poursuit dans la commune à travers l'appui des partenaires comme l'OADS et Handicap International pour réduire le taux d'analphabétisme.

8. La santé

La commune ne dispose que d'un seul centre de santé à Adiora. Il est fonctionnel, malgré la nécessité de lui apporter un certain nombre d'améliorations. Un seul agent (ICPM) gère le centre avec tout ce qu'il induit comme activités (soins, vaccinations, IEC et appuis à la demande d'autres structures).

Il collabore cependant très étroitement avec les autres structures intervenant dans le même domaine dont particulièrement le centre de la Sœur Anne-Marie, le programme de lutte contre la dracunculose (ou ver de Guinée) et HI en matière de formation des agents.

Le CSCOM n'a toujours pas été créé, mais le centre dispose déjà de structures pour l'abriter et se propose de renforcer son équipement actuel.

9. L'hydraulique

La couverture des besoins en eau potable constitue une grande priorité au niveau de la commune. La commune compte près de trente (30) puits pastoraux et villageois, huit (8) pompes manuelles ou forages dont deux (2) seulement sont fonctionnels. Elle n'a aucun système ou réseau d'adduction d'eau et le problème d'eau se pose avec acuité dans toute la commune, surtout pendant la saison sèche.

Le conseil élu se propose au cours de son mandat de réaliser au niveau du chef-lieu de commune (Adiora) une installation d'adduction d'eau, avec des bornes fontaines et des abreuvoirs vers les extrémités du village.

10. La communication

Le chef lieu de la commune de Ouinerdene (Adiora) est située à vingt deux kilomètres (22 Km) de la route nationale N° 16 (Sévaré - Gao) et à trente huit (38) kilomètres de Gossi, la plus proche sur l'ensemble des communes du Gourma. Ce petit tronçon constitue pourtant un grand problème d'enclavement pour l'épanouissement des populations. Jusqu'à la création du marché le 16 juin 2005, les populations étaient obligées de s'approvisionner à Gossi car la l'état de la piste constituait un calvaire pour les routiers qui préféraient ne pas l'emprunter

De même, la commune éprouve une grande difficulté à joindre son chef-lieu de cercle (Rharous), situé seulement à 200 Km environ, mais qu'il faut parcourir en plus de 3 heures en véhicule 4x4, à cause de l'état défectueux de la piste. Le même problème est valable pour joindre Tombouctou, son chef lieu de région. De plus, L'intérieur de la commune reste enclavée car il n'existe aucune piste aménagée pour atteindre les autres sites (villages et fractions).

L'inexistence de téléphone, de couverture TV et même de radio FM, rend la commune assez distante des informations, ce qui entrave son développement normal à cette période d'expansion des nouvelles technologies.

Ce phénomène est sérieusement analysé par le conseil qui compte prendre les dispositions qui s'imposent pour y remédier dans les meilleurs délais. Pour la satisfaction des besoins des populations en matière de communication, le conseil compte installer une radio FM de haute portée et mener les contacts nécessaires pour bénéficier de réseaux mobile et fixe de téléphonie. Par ailleurs, le conseil vise la couverture télévisuelle avant les cinq ans.

ORIENTATIONS GENERALES DE LA COLLECTIVITE :

Le plan de sécurité alimentaire de Ouinerdene, élaboré selon une démarche très participative ayant impliquée l'ensemble des acteurs du développement local (élus, agents communaux, services techniques et ONG) s'articule autour de 14 objectifs, s'inscrivant à leur tour dans les objectifs de grande envergure du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, du programme décennal de l'éducation, du programme

décennal pour le développement socio sanitaire (PRODESS) et du schéma directeur du développement rural.

1. Augmenter la production et la productivité de l'élevage et de l'agriculture dans la Commune

Les principales activités desquelles les populations de la commune tirent leur subsistance sont l'élevage et l'agriculture. Pour atteindre ce premier objectif, la commune s'attaquera au cours de son mandat aux problèmes tels que la mauvaise gestion des ressources pastorales face à une abondance de plus en plus accrue du cheptel transhumant, la faiblesse de la production agricole et l'amélioration des conditions de production et de commercialisation.

La commune envisage les actions suivantes :

- La formation et la sensibilisation des éleveurs pour une meilleure valorisation des produits animaux et de leurs dérivés ;
- fonçage de puits pastoraux ;
- La formation et la sensibilisation des organisations paysannes ;
- L'équipement des paysans en matériels agricoles ;
- L'aménagement de PIV et leur équipement en zone inondée ;
- L'aménagement et l'empoissonnement de certaines mares.

Lutter contre la dégradation de l'environnement

Le plan s'engage à lutter contre les coupes abusives d'arbres, le braconnage et l'ensablement des habitations et des abords des mares et du parcours des éléphants.

Les actions suivantes seront entreprises :

- L'élaboration d'un schéma d'aménagement et de plan d'aménagement sommaire de valorisation des ressources forestières ;
- La fixation mécanique et biologique des dunes, la lutte anti-érosive, les actions de création d'espaces verts et de reboisement, l'organisation de concertation inter villageoise et la formation des différents acteurs sur la gestion de ressources naturelles ;
- La restauration des espèces en voie de disparition dans la zone.

Améliorer le cadre de vie des populations

Ce chapitre du plan compte améliorer les conditions d'hygiène et sanitaire dans la commune par l'élaboration d'un contrat de gestion entre elle et une structure de la place pour le transport des ordures des dépôts de transit vers un dépôt final moyennant une rémunération. En outre la commune entreprendra d'autres actions comme la vulgarisation de latrines, la construction de poubelles et d'aires de lessive publiques équipées de bassin.

Améliorer le niveau de scolarisation et d'alphabétisation de la commune

Le conseil communal se fixe comme:

- La création et la construction de nouvelles écoles ;
- La fourniture d'équipements et de mobiliers scolaire ;
- Le recrutement d'enseignants ;
- La sensibilisation des parents d'élèves - d'une part - sur l'importance de l'école dans le développement de la commune et - d'autre part - sur la scolarisation des enfants et surtout des filles ;
- Les déclarations et l'enregistrement des naissances des enfants à la mairie.

En ce qui concerne l'alphabétisation des adultes, elle passe tout d'abord par la consolidation des acquis à ce niveau. La commune envisage la construction de centres d'alphabétisation et la poursuite des actions d'alphabétisation et de post alphabétisation.

Améliorer l'état de santé des populations de la commune

Pour l'amélioration de l'état de santé des populations, la commune envisage beaucoup de sensibilisations pour accroître la fréquentation du centre existant, et entreprendra toutes les démarches nécessaires à la création de CSCOM dont elle a fort besoin aujourd'hui.

Acquisition d'une radio FM fonctionnelle

Le conseil se propose d'acheter une radio FM de haute portée et de l'installer à Adiora pour couvrir toute la commune, et même au-delà eu égard au mode de vie des populations pour la plupart nomade.

Assurer une bonne couverture en eau potable des populations

La couverture des besoins en eau potable constitue une grande priorité au niveau de la commune.

C'est ainsi que le conseil prévoit la réalisation d'une adduction d'eau avec un système d'équipement solaire à Adiora, la réhabilitation de vingt trois (23) points d'eau en mauvais état (puits et forages) et la réalisation de quatre (4) nouveaux points d'eau pendant les cinq ans. Des comités de gestion seront également formés, ainsi que toutes les structures y afférent pour assurer une bonne gestion de l'eau et la pérennité des investissements.

Diversifier les sources de revenus des femmes et des jeunes

Les femmes et les jeunes représentent également des couches vulnérables de la société qui méritent une attention toute particulière. Le plan de la commune entend promouvoir les activités des femmes et des jeunes avec l'appui des partenaires, par le financement d'activités génératrices de revenus en vue de diversifier leurs sources de revenus.

Valoriser les sous produits animaux

Cette valorisation vise la construction d'une aire d'abattage et son équipement en dispositifs de séchage et de stockage des peaux et cuirs à Adiora (magasin), mais également la construction et l'équipement d'une maison d'artisans à Adiora pour permettre aux utilisateurs directs de cette matière première (cordonniers et tanneuses) de la rentabiliser au maximum pour la prospérité de la commune.

Cette action sera complétée par la formation professionnelle de tous les acteurs de la filière, de l'éleveur en passant par les bouchers, les vendeurs, les cordonniers et les tanneuses. La formation des acteurs permettra aux producteurs de mieux profiter du lait et de ses sous-produits (beurre et fromage) comme source de revenus ; notamment grâce au marché hebdomadaire où ces produits sont fortement demandés.

Valoriser le potentiel touristique

La commune constitue depuis toujours une zone touristique par excellence grâce à ses mares, ses collines, ses forêts et surtout ses éléphants, ces derniers passant une grande partie de leur séjour annuel dans le Gourma sur le territoire de la commune.

Pour la valorisation de cette activité au sein de la commune, la construction et l'équipement d'un campement sont prévus à Adiora, de même que la mise en valeur d'autres sites touristiques dont un centre culturel.

Des guides touristiques seront formés, ainsi que des cuisiniers. Le contact sera par ailleurs établi entre la commune et les agences de tourisme, afin que la commune puisse bénéficier des revenus de cette activité. La commission Art et Culture se penchera avec acuité sur cet aspect pour trouver les voies et moyens de valoriser ce sous secteur au profit de la commune.

Augmenter les ressources financières de la commune

Ce chapitre du programme vise la création d'infrastructures marchandes pour la commune, en vue de diversifier ses ressources financières. Il s'agit de la construction de cinq (5) nouveaux magasins communautaires et celle d'une maison des jeunes équipée (générateur, assises, appareils de sonorisation, etc.).

Désenclaver la commune

Le plan de sécurité alimentaire prévoit l'aménagement de pistes rurales pour désenclaver la commune. Il s'agit du tronçon Adiora/National 16, pour une distance de vingt deux kilomètres (22 Km) et de celui d'Adiora/Rharous en intercommunalité avec Gossi, Inadiatafane et Rharous pour désenclaver les communes de l'intérieur.

Renforcer les capacités des services de la Mairie

Contraintes	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques	Activités	COUTS (million F CFA)			Responsable
				Total (millions de francs)	Sources de financement		
					Commune	PTF	
DISPONIBILITE							
Insuffisance de terres aménagées	Augmenter la production agricole	Aménager 50 ha de terre	Surcreusement des chenaux reliant les mares au fleuve	5	20%	80%	Maire
Dégradation des PIV			Aménagement de PIV	20	20%	80%	Maire
Manque de matériels agricoles et de semences		Améliore la qualité de la production agricole	Mise en place d'une structure d'approvisionnement en intrants agricoles semences et équipements	2	20%	80%	Maire
Insuffisance de puits pastoraux		Creuser 5 puits pastoraux	Creuser 5 puits pastoraux	150	20%	80%	Maire
ACCES							
Absence de caisses de crédit	Faciliter l'accessibilité pour tous les habitants aux céréales	Améliorer les revenus de la population	Mise en place des caisses de crédit	5	20%	80%	Maire
Absence de banques de céréales			Installer des banques de céréales	2	20%	80%	Maire

UTILISATION APPROPRIEE							
Analphabetisme des femmes	Assurer une bonne utilisation des aliments dans les foyers	Faciliter la compréhension des techniques hygiéniques	Construire des centres d'alphabétisation	10	20%	80%	Maire
Absence de réseau d'information		Promouvoir l'hygiène alimentaire	Organiser des séances d'IEC dans les radios.	10	20%	80%	Maire
STABILITE							
Manque de pistes rurales	Désenclavement du cercle	Faciliter les déplacements à l'intérieur de la commune	Réalisation des pistes rurales d'intérêt communale	5	20%	80%	Président du Conseil de cercle
			Réalisation, de la route Ouinerdene Rharous	5	20%	80%	Président du Conseil de cercle
TOTAL				234	20%	80%	Président du Conseil de cercle